

**Développer le sport sur la région de Mayotte,
défendre et promouvoir l'esprit Olympique**



CROS

MAYOTTE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Contacts

CROS de Mayotte

BP Kaweni - 97600 Mamoudzou

02 69 61 70 44 - 06 39 40 67 28

formation.mayotte@franceolympique.com

Dossier d'inscription au BPJEPS APT 2024



Tu peux venir le retirer :



Tu peux le télécharger :

Tu peux le demander :

formation.mayotte@franceolympique.com



CROS
MAYOTTE

DEVIENS

EDUCATEUR SPORTIF

BPJEPS - APT

spécialité « Éducateur Sportif » mention « Activités Physique pour Tous »

2024



FORMATION BPJEPS Activités Physique pour Tous (APT)

Le BPJEPS «APT»

Le BPJEPS APT est un diplôme d'État de **niveau 4** permettant d'encadrer en autonomie, contre rémunération, toutes activités physiques sportives à des fins d'initiation et de loisirs.

Objectifs

Le titulaire du BPJEPS APT peut encadrer des activités au sein de toutes structures promouvant les activités physiques et sportives.

Il a vocation à :

- Organiser et animer des séances d'activités physiques pour tous
- Participer au fonctionnement et au développement de sa structure

Les points forts

Le BPJEPS APT est un diplôme professionnel multisports (activités d'entretien corporel, activités de pleine nature et activités physiques à caractère ludique)

Le diplôme permet d'intervenir dans de nombreux domaines (structures associatives, marchandes, de loisirs mais aussi le milieu scolaire ou les collectivités territoriales)

Débouchés

Le titulaire du BPJEPS APT exerce principalement ses fonctions au sein de collectivités locales, associations sportives, structures de vacances ou secteur scolaire.

Il a généralement un statut de salarié mais peut également être travailleur indépendant

Coût / Financement

9646 €

Des solutions de prise en charge totale ou partielle existent.

Pour en savoir plus, merci de contacter le **CROS de Mayotte**

CROS de Mayotte

BP Kaweni - 97600 Mamoudzou

02 69 61 70 44 - 06 39 40 67 28 - formation.mayotte@franceolympique.com





Diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Publics

- Salariés en CDI ou en CDD
- Demandeurs d'emploi (inscrits au Pôle Emploi)
- Inscrits à titre personnel

Conditions d'accès

- Avoir au moins 18 ans
- Avoir un projet professionnel dans le sport
- Etre français ou avoir un titre de séjour couvrant toute la formation
- Satisfaire au test d'entrée en formation
- Rendre le dossier complet avant le 27/01/2024

Durée et rythme

La formation se déroule en alternance sur une période de 10 mois :

- 540 heures en situation professionnelle encadré par un tuteur
- 742 heures en organisme de formation réparties en 4 unités capitalisables :

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

UC4 : Mobiliser les techniques pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

Suite de parcours

Par la suite de nombreuses évolutions sont possible telles que:

- les autres BPJEPS (parcours simplifié)
- le DEJEPS (diplôme d'État de niveau 5)
- les diplômes fédéraux
- des formations continues ou spécifiques

Situation de handicap

Accueil des publics en situation de handicap

Notre référente **Mme Yasmina COMBO**

06 39 28 16 46 - yasminacombo@franceolympique.com

est à votre disposition pour répondre à vos questions et trouver des solutions au cas par cas

Calendrier Prévisionnel

Période d'inscription : du 26 février au 12 avril 2024

Date des TEP : les 19 avril et 21 mai 2024

Période de formation : du lundi 17 juin 2024 au 25 avril 2025

